Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Performance Publique

Direction Générale des Impôts

المملكة المغربية

وزارة الاقتصاد والمالية والنجاعة العمومية

المديرية العامة للضرائب

Avis d'achat sur bon de commande N° 23/2026

La Direction Provinciale des Impôts de MEKNES procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

OBJET DE LA PRESTATION : La fourniture et l'installation du câblage informatique dans les sites : Le Siège et le Service Provincial du recouvrement relevant de la Direction Provinciale des Impôts de MEKNES - Caution obligatoire voir avis d'achat ci-joint.-

Consistance de la prestation :

Prix n°	Désignation	Désignation/prestation	Unité	Quantité
1	**Armoire**	Fourniture et fixation d'une armoire informatique 19", de marque IPS, Legrand ou ZPASayant les caractéristiques suivantes : - Dimensions : 28 Unités, ou plus, 800x800 mm - Equipée d'une porte avant vitrée, réversible et fermée avec serrure ou à clé - Panneaux latéraux amovibles et verrouillables à fixation avec serrure - Paire de montants 19'' en tôle acier galvanisé d'épaisseur supérieure à 2 mm avec perforations universelles frontales et latérales ajustable en profondeur. - Habillage (porte arrière, panneaux latéraux) en tôle acier d'épaisseur supérieur à 1.2mm. - Equipée de 4 pieds de mise à niveau ajustables. - Perforation sur la partie haute et basse. - Equipée de 4 panneaux passe câbles avec balai 19" de même marque - Équipée d'une rampe électrique au format 19 pouces, comportant au minimum six (06) prises de courant et intégrant un disjoncteur de protection d'une capacité minimale de 16 A. La rampe devra être de la même marque que l'armoire informatique. Elle devra être raccordée à un départ électrique ondulé au moyen d'un câble de section 3 × 2,5 mm², assurant la liaison électrique entre l'armoire située dans le local technique principal et celle du deuxième local technique. - Équipée d'une deuxième rampe électrique au format 19 pouces, comportant au minimum six (06) prises de courant et intégrant un disjoncteur de protection d'une capacité minimale de 16 A. Cette rampe devra être de la même marque que l'armoire informatique et raccordée à un départ électrique dédié.	**U**	1

2	**Câble électrique**	Le titulaire devra assurer le tirage d'un câble électrique d'environ 50 ML entre le local technique principal et le local technique du nouveau local. Les câbles à utiliser devront présenter les caractéristiques suivantes : - Type : câble cuivre rigide ou semi-rigide, marque Ingelec type U1000 R2V ; - Tension nominale : 0,6/1 kV ; - Conducteurs : cuivre avec isolation XLPE ; - Gaine extérieure : PVC renforcé, résistante aux chocs et à l'humidité ; - Conformité aux normes : NF C 32-321 et/ou IEC 60502-1 ou équivalent ; - Repérage : identification claire et durable aux deux extrémités.	**ML**	50
3	**Faux plancher**	Fourniture et la pose de faux plancher pour les deux locaux techniques. Il doit être résistant au feu composés de dalles en panneaux en aggloméré à haute densité de 600mm x 600mm de 30mm d'épaisseur. Ces dalles seront logées dans des bacs en tôle d'acier traité par galvanisation à chaud ayant une épaisseur 5/10 remontant sur les côtés des dalles. Ces dalles doivent présenter une adhérence parfaite, une étanchéité et une tenue aux manipulations de 300 kg/m². Le concurrent doit prévoir l'ensemble des accessoires nécessaires (piédestaux en acier galvanisés réglables en hauteur, traverses vissées, etc.).	**M2**	8
4	**Prises RJ45**	Le titulaire assurera la fourniture, la pose et le raccordement de prises informatiques RJ45 de catégorie 6, conformes aux normes et spécifications techniques ANSI/TIA-568. Les prises seront de **marque IPS** et devront garantir les performances nécessaires au fonctionnement des applications FastEthernet et Gigabit Ethernet. Les prises pourront être montées individuellement ou par paire et devront être fournies avec tous les accessoires nécessaires à leur installation sur les goulottes, notamment les plastrons, les supports de fixation et les caches. Ces accessoires devront être compatibles avec les goulottes installées et de la même marque que celles-ci. - La prestation concerne un total de 46 prises informatiques, réparties comme suit : - Installation de 26 prises réseau sur le site DRI Meknès. - Installation de 20 prises réseau sur le site TSAV Meknès. NB : Chaque prise portera une étiquette autocollante préparée par une étiqueteuse électronique, la numérotation suivra un ordre général	**U**	46
5	**Panneaux de brassage 24 ports**	Panneaux de brassage de **marque IPS** à 24 voies RJ45 de catégorie 6 (EIA/TIA) supportant les technologies FastEthernet et GigaEthernet. Les panneaux sont à monter dans la baie 19". Tous les accessoires nécessaires à leur intégration, notamment les vis, les écrous à cage et les rondelles doivent être fournis. - Installation d'un panneau de 24 ports sur le site DRI Meknès. - Installation d'un panneau de 24 ports sur le site TSAV Meknès.	**U**	2

6	**Câble de distribution**	**Fourniture et installation du câblage réseau de catégorie 6 pour les deux sites** - Le titulaire devra assurer la fourniture et la pose de câbles cuivre de catégorie 6, de type UTP, composés de quatre (4) paires torsadées, de **marque IPS**, conformément aux normes ISO/IEC 11801 et TIA/EIA-568-C, permettant le support des applications Ethernet, FastEthernet et Gigabit Ethernet. - L'ensemble des câbles devra être installé et fixé dans des chemins de câbles adaptés, conformément aux règles de l'art. - Le titulaire devra installer également deux (2) câbles cuivre de catégorie 6 UTP, à usage externe, de marque IPS, assurant l'interconnexion entre les deux armoires situées respectivement au niveau du local technique principal de l'administration et du local technique du nouvel immeuble, (ces câbles seront dédiés au brassage (rocade) entre les deux armoires.	**ML**	1660
7	**Fourniture et pose de Tiroir Optique 6 Ports Complet (Coupleurs + Cassette + Pigtail Multi mode)**	Le titulaire est tenu de fournir, d'installer et de mettre en service deux (02) tiroirs optiques : le premier au niveau du local technique (LT) de l'administration principale et le second au niveau du nouveau local technique situé au 2e étage. Ces équipements devront permettre le raccordement et la distribution de la fibre optique entre les deux locaux techniques.Conformément aux caractéristiques minimales suivantes : - Marque IPS, Molex ou AMP - Densité : 6 ports, - Equipé au minimum de 6 connecteurs SC/SC type 62,5/125 µm - Equipé au minimum de 6 coupleurs optiques type SC - Protection du rayon de courbure permettant le réarrangement de fibres optiques ; - Ouverture par le haut et/ou par pivotement vers l'avant permettant ainsi une facilité de maintenance et de routage du câble à fibres optiques ; - Format 19" rack ables à l'aide de kits de fixation/adaptation livrés à cet effet ; - Tous les ports du tiroir proposé doivent être équipés desdits coupleurs. Coulissant. Livré avec une passe câble, d'une presse en PVC, cassettes et les pigtails. NB : Les câbles optiques doivent être soudés aux connecteurs par le procédé d'épissure par fusion.	**U**	2
8	**Fourniture et pose de Fibre Optique Multi Mode 6 Brins**	Le titulaire est tenu d'installer un câble optique entre les deux locaux techniques ayant les caractéristiques suivantes : - Type armé, métallique destiné à usage externe. - Structure serrée - Multimode - Porteur central en fibre de verre/matière plastique revêtue de PVC - Nombre de fibres : 6 - Diamètre cœur/gaine : 62,5/125 µm - Type OM3 Multi mode supportant les grandes vitesses de Transmission des données ; - Fibre optique 50/125 microns ;	**ML**	50

		- Nombre de fibres : 12 brins ; - Fibre optique anti rongeur ; NB : Réalisation des tests de continuité, photométrie et OTDR de la liaison fibre optique, avec remise des rapports détaillés (PDF + natif), validation des pertes et Conformité de la liaison.		
9	**Conduit métallique extérieur**	Prévoir la fourniture et la pose d'un conduit métallique rigide en acier galvanisé à chaud, de diamètre adapté au passage d'un câble de fibre optique à 6 brins et de deux câbles réseau UTP Cat6, de marque AISCAN ou équivalent et d'un câble électrique Le conduit devra présenter une bonne résistance aux chocs, à la corrosion, aux rayons UV et aux intempéries. La galvanisation devra être conforme à la norme EN ISO 1461. L'installation devra comprendre des supports de fixation métalliques anticorrosion, des raccords adaptés, des coudes à grand rayon, des protections des extrémités contre les arêtes coupantes ainsi que tous les accessoires nécessaires. Le parcours devra assurer le maintien des câbles sur toute la hauteur, le respect du rayon de courbure de la fibre optique, la continuité électrique du conduit métallique et l'étanchéité des traversées du bâtiment. L'ensemble devra garantir une protection mécanique et climatique durable entre le local technique principal situé au RDC et le deuxième local technique situé au 2ème étage.	**ML**	22
10	**Goulotte**	**Fourniture et installation de goulottes pour les deux sites.** - Pour la desserte des bureaux, le titulaire devra fournir et poser une goulotte en PVC auto-extinguible, de marque IPS, de couleur blanche et de dimension minimale 100 × 45 mm - La goulotte devra être équipée de tous les accessoires nécessaires à une installation complète, notamment : dérivations, joints, embouts, angles, embases à chevilles, dispositifs de fixation ainsi que des attaches de câbles. NB : dépose des anciennes goulottes et des câbles réseau existante	**ML**	170
11	**Installation, Accessoires, Etiquetage, Test et mise en service**	Le titulaire devra assurer l'ensemble des prestations d'installation, comprenant notamment : - Les prises, le câble et les panneaux de brassages doivent être du même constructeur. - Le prestataire devra présenter un échantillon de chacun des composants pour validation avant démarrage des travaux de câblage. - Le prestataire doit se conformer au plan établi qui spécifie l'emplacement du local technique et l'implantation des prises dans les bureaux. - La répartition des prises dans le même bureau est susceptible d'être modifiée au cours d'exécution des travaux. - Le titulaire doit garantir un mou de 1 m coté prise et 3m et ce après finalisation des deux extrémités. - La fourniture et la mise en œuvre de tous les accessoires nécessaires (attaches, gaines, flexibles armés, tubes, etc.) ; - La remise en état des lieux après travaux ;	**ENS**	1

		- L'étiquetage de l'ensemble des prises, câbles et Panneaux de brassage. - Le titulaire devra réaliser les tests de certification du système de câblage à l'aide d'un scanner de câbles de **type Fluke Networks**, afin de valider la conformité en catégorie 6. - La réalisation des tests de la fibre optique à l'aide d'un réflectomètre optique (OTDR) de type Fluke Networks et d'un photomètre, afin de vérifier l'atténuation du signal, la continuité de la fibre, et la qualité globale du lien optique, garantissant ainsi un niveau de signal conforme et optimal pour assurer une interconnexion réseau fiable et performante ; - La livraison des plans de recollement et du dossier des tests. Ces plans doivent indiquer l'emplacement des prises, les chemins de passage des câbles, ...etc. - Garantir la continuité des applications et des services tout au long de la période des travaux. - Installation de guides-câbles de **marque IPS,** compatibles avec les panneaux de brassage NB : La réception doit se faire après finalisation de l'étiquetage, de la disponibilité des scanners et du rapport de recollement.		

N.B : Caution de **3%** du montant du devis au nom de la DPI de Meknès avec l'objet et numéro du bon de commande, à déposer obligatoirement au siège de la DPI –Service Provincial des Ressources dans un délai de **48 heures** avant l'attribution du présent BC et âpres la réception de la confirmation . **A défaut, l'offre sera écartée et il sera procédé au concurrent suivant.**

Lieu d'exécution : **LA DIRECTION PROVINVIALE DES IMPOTS DE MEKNES.**
Délai d'exécution : **15 Jours**
Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le **23/11/2026 à 11:00**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

MEKNES, le 19/11/2026

Direction Générale des Impôts ★ Direction Provinciale des Impôts Meknès ★
Service Provincial des Ressources
**

Cheffe du Service Provincial
des Ressources - D.P.I. MEKNES

Signé : Asmae RAHMOUN